



## RÉGIME SOCIAL PERSONNEL DES NON SALARIÉS DE L'ARTISANAT



DONNÉES GÉNÉRALES			
NATURE DES COTISATIONS OBLIGATOIRES	TAUX DE COTISATION	ASSIETTE = REVENU PROFESSIONNEL	DATES LIMITES DE PAIEMENT
Maladie-maternité °	7,00% 6,40%	- jusqu'au PSS (*) - du PSS au PSS x 5	01.04 et 01.10
Vieillesse de base °	16,45%	- jusqu'au PSS	15.02  et 31.07
Invalidité-décès °	2,00%	- jusqu'au PSS	
Retraite complémentaire °	7,00%	- jusqu'au PSS x 4	
Allocations familiales °	5,40%	- sur l'intégralité du revenu professionnel	15.05
CSG	7,50%	- sur l'intégralité du revenu professionnel avec réintégration des cotisations sociales	15.08/15.11
CRDS	0,50%		15.02

DONNÉES RELATIVES AU CALCUL DES COTISATIONS ANNUELLES FORFAITAIRES DE DÉBUT D'ACTIVITÉ				
1ère année (1) —> 2005			2e année (1) —> 2006	
ASSIETTE	COTISATIONS	DATE LIMITE DE PAIEMENT DE LA 1ère COTISATION	ASSIETTE	COTISATIONS
BASE (2) F O R F A I T A I R E	446 €	1er jour du 4e mois qui suit l'affiliation	BASE (2) F O R F A I T A I R E	668 €
	1.047 €			1.570 €
	201 €	Au plus tôt  au 91e jour  suivant le  début d'activité		302 € (3)
	704 €			1.057 € (3)
	344 €			516 €
	477 €			716 €
	32 €			48 €
<b>TOTAL</b>	<b>3.251 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>4.877 €</b>

° Ces cotisations peuvent être exonérées pendant 12 mois, sous certaines conditions, dans le cadre de l'ACCRES (aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise).

(1) Année civile : 01/01 - 31/12.

(2) **Base forfaitaire.**

(3) **Avertissement** : ces cotisations sont calculées à partir de données chiffrées connues au 01/01/2005.

(4) Cette cotisation est passée à 16,45% à compter du 01/07/04. Compte tenu de la parution tardive des décrets, le complément de cotisation au titre du second semestre 2004 ne sera demandé qu'au moment de la régularisation des cotisations sociales 2004 en 2006. Les cotisations provisionnelles sont appelées sur la base de 16,45% depuis le 01/01/2005.

**BMAF** : Base mensuelle de calcul des allocations familiales au 01/10/04 = 353,59 €.

(\*) **PSS** : Plafond de la Sécurité Sociale (annuel). Pour 2005 : 30.192,00 € - Pour 2004 : 29.712,00 € - Pour 2003 : 29.184,00 €.